

Rien n'est encore décidé pour l'importation de véhicules d'occasion

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4824 - Dimanche 7 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Aokas/ Béjaïa

La police libère
une fille kidnappée
et prise en otage

Page 24

Intoxications alimentaires collectives

Fêtes familiales : l'été de tous les risques

Page 2

Un succès
de la diplomatie
africaine

Par Mohamed Habili

Toute personne pour qui cela compte que les Soudanais surmontent une partie de leurs difficultés internes ne peut que se féliciter de l'accord intervenu le 5 juillet sur le partage du pouvoir pendant la période de transition entre le Conseil militaire et l'opposition emmenée par l'Alliance pour la Liberté et le Changement. Il lui suffit que les premiers concernés – notamment l'armée, les syndicats et partis ayant pris part à la négociation, et la grande foule des manifestants – en soient eux-mêmes satisfaits, quelles que soient les réserves que cet accord pourrait lui inspirer dans le secret de son cœur. Quand ses réserves seraient par trop marquées, elle n'aurait qu'à revenir aux scènes de joie ayant éclaté, à Khartoum notamment, à l'annonce de l'accord par le médiateur africain pour les réduire au silence. Si les Soudanais estiment eux-mêmes avoir réussi à sortir par le haut de leur crise, est-ce à elle de faire montre de scepticisme ? Si de plus cette personne est africaine, elle a encore moins le droit de faire la difficile, de se plaindre dans le rôle de rabat-joie. Le principal motif de satisfaction pour un africain extérieur à la crise, c'est justement que pour la première fois une crise grosse de tous les dangers frappant un pays africain a été dénouée grâce à une médiation pour ainsi dire doublement africaine, étant à la fois continentale et éthiopienne. On se prend à penser que la Libye ne serait pas dans la situation qui est la sienne depuis 2011 si l'Union africaine avait été seule en charge de trouver un terrain d'entente entre les factions libyennes.

Suite en page 3

Forum national coordonné par Rahabi

Dialogue, premiers
pas d'une sortie de crise

Les initiateurs de la conférence nationale de dialogue, coordonnée par l'ancien ministre Abdelaziz Rahabi, ont proposé, dans un document remis à la presse, un plan de sortie de la crise que traverse le pays. Il prévoit notamment l'organisation d'une élection présidentielle dans un délai de six mois sous la supervision d'une commission indépendante. Lire page 2

CAN-2019 de football (1/8es de finale) Algérie-Guinée

Les Verts

Page 23

Manifestation filmique

«Ciné-ville : cinéma
sous les étoiles» à Tizirt

Page 13

Forum national coordonné par Rahabi

Dialogue, premiers pas d'une sortie de crise

■ Les initiateurs de la conférence nationale de dialogue, coordonnée par l'ancien ministre Abdelaziz Rahabi, ont proposé, dans un document remis à la presse, un plan de sortie de la crise que traverse le pays. Il prévoit notamment l'organisation d'une élection présidentielle dans un délai de six mois sous la supervision d'une commission indépendante.

Par Louiza Ait Ramdane

Une partie de l'opposition, regroupée au sein des Forces du changement, a tenu, hier à Alger, sa conférence nationale de dialogue, coordonnée par l'ancien ministre Abdelaziz Rahabi, à laquelle ont pris part également des personnalités nationales et des associations de la société civile pour trouver une solution de sortie de crise qu'ils comptent présenter au pouvoir. D'autres personnalités étaient absentes à la rencontre.

Parmi les points communs entre les participants, il est souligné le départ du gouvernement, l'installation d'une instance indépendante d'organisation des élections, l'appel à l'apaisement, notamment en matière de libertés publiques et individuelles, et l'instauration d'un climat de confiance entre le peuple et le pouvoir.

A noter que plusieurs personnalités nationales ont décliné l'invitation à ce forum, dont l'ancien président Liamine Zeroul et les deux anciens Chefs du gouvernement, Sid Ahmed Ghazali et Ahmed Benbitour. Les partis politiques et les organisations des «Forces de l'alternative démocratique» ont également boycotté ce forum. Il s'agit du Front des forces socialistes (FFS), Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Parti des travailleurs (PT), Parti socialiste des travailleurs (PST), Mouvement démocratique et social (MDS), l'Union pour le changement et le progrès (UCP)



et du Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD), ainsi que la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH).

Cette conférence s'est caractérisée par plusieurs interventions. Parmi lesquelles celle d'Ali Benflis qui se félicite du dialogue auquel avait appelé mercredi dernier le président par intérim, Abdelkader Bensalah. Néanmoins, il a indiqué que «le dialogue doit être piloté par des personnalités crédibles jouissant de la confiance du peuple». Le président de Talaié El Houriyet estime que le pouvoir a bien fait de déclarer qu'il n'est pas partie prenante du dialogue. Selon Benflis, «le dialogue doit être mis

hors de portée des institutions politiques discréditées et placées sous l'égide de personnalités nationales jouissant du respect, de l'acceptation et de la confiance les plus larges. Ce dialogue placera au premier rang la création des conditions politiques les plus favorables à la tenue du scrutin présidentiel, mettra en place une autorité électorale investie de l'intégralité des missions de préparation, d'organisation et de contrôle de cette élection, qui doit conduire à l'amendement du régime électoral dans toutes ses dispositions se rapportant à l'élection présidentielle et qui, enfin, devra convenir d'un délai raisonnable

et acceptable pour la tenue de l'élection présidentielle». Pour sa part, Abdallah Djaballah a indiqué que tous les aspects qui découlent de l'article 7 de la Constitution doivent être discutés sans restriction pour permettre au peuple d'exercer sa souveraineté. Le président du parti Al Adala estime que limiter le dialogue à la création d'une instance de contrôle des élections est insuffisant et plaide en faveur de la libération des détenus d'opinion. Il a invité, par ailleurs, les Algériens à poursuivre le hirik jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications.

De son côté Abderrezak Makri a mis en garde dans son

intervention contre les «longues transitions», synonymes, selon lui, d'«anarchie» et de «division».

Et de souligner encore que «l'Algérie vit une phase délicate, mais qui peut être saisie pour asseoir une véritable démocratie».

Selon le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, «nous demandons la satisfaction des revendications réalistes du hirik sans tomber dans le vide constitutionnel». Bengrina, qui a accueilli favorablement l'appel au dialogue de Bensalah, déclare encore que «nous souhaitons que la campagne anti-corruption aboutisse à l'assainissement de l'environnement politique». De son côté, Noureddine Bahbouh, président de l'Union des forces démocratiques et sociales, appelle le hirik à accepter l'offre de dialogue de Bensalah.

Pour le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali : «Il n'est pas possible de dialoguer alors que des jeunes et des moudjahidines sont en prison pour avoir participé à une manifestation». «Nous sommes interpellés pour respecter la volonté populaire et la traduire en propositions concrètes devant offrir au pays paix, sécurité et développement», a-t-il ajouté. «Le fondement d'une telle solution, selon lui, est la légitimité populaire dont devra se revêtir tout responsable politique et dont l'action devra être encadrée par des institutions démocratiques, dont les pouvoirs sont limités et équilibrés».

L. A. R.

Intoxications alimentaires collectives

Fêtes familiales : l'été de tous les risques

On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires. Un phénomène qui s'accroît surtout en été. Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid est loin d'être un souci pour plusieurs commerçants. Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air sans qu'il ne soit plastifié et étiqueté, absence totale de propreté, etc., sont autant d'infractions que le commerçant ne cesse de commettre tout en bravant la réglementation qui est pourtant claire. En effet, Les principales causes des intoxications alimentaires observées sont dues au non-respect des mesures de salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Il s'agit aussi de l'acquisition de produits alimentaires périssables exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial notamment les épiciers, les

restaurateurs, les agents et personnels des collectivités. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très élevé de cas d'intoxication alimentaire collective est enregistré dans les fêtes familiales, à savoir les mariages, entre autres fêtes religieuses. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. Les derniers 76 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Naâma lors de la célébration d'un mariage, témoignent de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. Des chiffres effarants qui reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis d'un phénomène aussi dangereux. A cet effet, la responsable du Laboratoire des bactériologies des aliments,

des eaux et de l'environnement à l'Institut Pasteur d'Algérie, D' Fouzia Mouffok, a annoncé la création prochaine de l'Agence nationale sanitaire des aliments. Dans une intervention à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la prévention des intoxications alimentaires, M^{me} Mouffok a annoncé «la création prochaine de l'Agence nationale sanitaire des aliments qui se chargera de la mise en place du management et du contrôle de la qualité des aliments, et d'un réseau d'alerte placé sous tutelle du ministère du Commerce». Soulignant que les intoxications alimentaires «affectent tous les Etats y compris les pays développés», la même responsable a mis en avant l'importance d'impliquer tous les acteurs sur le terrain de différents secteurs, en plus des médias et des associations de protection du consommateur, en vue de faire face à ce phénomène, d'autant que «le citoyen ignore toujours les dangers qui en découlent et les dépenses qui pèsent sur le Trésor public». Rappelant les différents facteurs notamment collectifs à l'origine

de ces intoxications alimentaires, à l'instar de la mauvaise conservation des produits périssables tels que les viandes et le non-respect des règles d'hygiène, M^{me} Mouffok a cité également les eaux à hauteur de 6%, les confiseries (15%) et les œufs (15%). La majorité des cas d'intoxication alimentaire enregistrés sont déplorés à l'occasion des fêtes de mariage et autres cérémonies, d'où l'importance de garder un échantillon des plats servis pour les soumettre aux analyses en cas d'urgence, a-t-elle ajouté. Elle a également cité le non-respect des instructions émanant du ministère de la Santé quant aux déclarations obligatoires, outre le manque de moyens et de coordination entre les différents laboratoires activant dans le domaine du contrôle qualité des aliments, et le faible recours des cas intoxiqués aux hôpitaux. Intervenant à cette occasion, D' Djamel Fourar a mis l'accent sur le volet hygiène, notamment le lavage des mains et des fruits et légumes. Il a fait état, à cet égard, de 4 000 à 5 000 cas d'intoxication enregis-

trés par le ministère de la Santé entre 2000 et 2015, un bilan en hausse durant les années 2017 et 2018 avec 10 000 cas/an recensés. Près de 1 200 cas ont été enregistrés au cours des premiers mois de l'année 2019 et un décès enregistré dans la wilaya de Relizane. Le responsable a fait savoir, par ailleurs, que le taux de décès des suites d'intoxication a baissé grâce aux «campagnes de sensibilisation initiées par les pouvoirs publics», notant toutefois une augmentation des cas signalés. Afin de renforcer le contrôle sur les cours d'eau, notamment en période estivale, le directeur de la Prévention a fait état de mécanismes mis en place à cet effet en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire au niveau de quatre wilayas, à savoir Alger, Blida, Bouira et Tipasa. Le même responsable a mis en garde contre la consommation de l'eau provenant de sources non soumises au contrôle.

Meriem Benchaouia

Ministère de l'Industrie

Rien n'est encore décidé pour l'importation de véhicules d'occasion

■ Selon le directeur général du développement industriel et technologique au ministère de l'Industrie, Mustapha Hamoudi, «le groupe intersectoriel chargé de l'examen d'un éventuel retour de l'importation des véhicules de moins de trois ans, n'est pas parvenu encore à une conclusion».

Par Thinhinene Khouchi

«Il y a un groupe de travail qui a été installé, dont le ministère de l'Industrie fait partie. Mais pour le moment il n'y a pas encore de conclusion», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique. Concernant l'impact négatif que peut avoir ce retour sur l'économie nationale, ce responsable s'est contenté de répondre qu'«aucune conclusion n'a été encore établie sur cette éventualité». Pour rappel, les ministères des Finances et du Commerce ont été chargés, lors d'un Conseil interministériel, tenu en mai dernier, d'élaborer une «conception sur les mécanismes juridiques permettant au citoyen d'importer les véhicules d'occasion». Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait affirmé une semaine après la prise de cette décision, que le retour de l'importation des véhicules d'occasion, permettra de «faire pression» sur le marché des véhicules assemblés localement. «L'un des objectifs de l'importation des véhicules d'occasion (moins de 3 ans) est de faire pression sur les prix des véhicules fabriqués localement. Ça va constituer un facteur externe favorisant la baisse des prix, et permettre de donner une chance au citoyen d'acquérir un véhicule selon ses moyens», avait déclaré Djellab à la presse, en marge d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs de son secteur. Il avait expliqué que ce dispositif concernera exclusivement les véhicules de moins de trois ans,

mais sans donner plus de détails sur ce dossier «en cours de maturation». La conception en cours d'élaboration par les ministères des Finances et du Commerce inclut également le passage par voie bancaire pour le paiement des véhicules importés, ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de transaction. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre d'une «vision globale» sur l'industrie des véhicules, en cours de préparation, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD.

«L'Etat vise à encourager les opérateurs sérieux dans la filiale du montage automobile»

L'intervention de l'Etat dans la filière du montage automobile vise à encourager les opérateurs sérieux à poursuivre l'activité et à identifier ceux qui ne remplissent pas les conditions, a indiqué ce haut responsable du ministère de l'Industrie et des Mines. «L'Etat intervient pour évaluer l'ensemble des partenaires et voir celui qui réunit les conditions pour poursuivre son activité et celui qui ne les réunit pas», a expliqué Mustapha Hamoudi. A une question sur la limitation de l'importation des kits (SKD/CKD) destinés notamment au montage de véhicules, Hamoudi a indiqué qu'il n'existe pas un Etat qui constate que ses réserves de change se réduisent à cause des



PHOTO: R.

importations effectuées par deux ou trois secteurs et reste les bras croisés. Selon lui, l'activité du montage automobile en Algérie «doit être organisée», relevant qu'une vingtaine d'opérateurs active actuellement sur le marché national du montage automobile. Hamoudi a, en outre, indiqué qu'«il y avait des aspects dans le décret régissant l'activité du montage automobile qui doivent être respectés pour l'obtention de l'agrément définitif et bénéficier des avantages accordés» par les pouvoirs publics. A ce propos, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, avait affirmé en juin dernier que les mesures appliquées dans la filière montage automobile pour réduire la facture d'importation des kits

«CKD-SKD», étaient «transitoires» et visaient un réajustement de la balance des paiements. «Il s'agit de mesures transitoires visant à réajuster la balance des paiements et à apporter des correctifs à même de mieux orienter le dispositif d'incitation dédié à la filière automobile», a-t-elle précisé lors d'une audience qu'elle avait accordée à l'ambassadeur d'Espagne en Algérie. En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. T. K.

12^e Sommet extraordinaire de l'UA

Lancement de la Zone de libre-échange africaine

La capitale du Niger, Niamey, s'apprête à accueillir aujourd'hui le 12^e Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui sera consacré exclusivement au lancement opérationnel de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'UA signataires de l'Accord portant création de la ZLECAf ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique. La ZLECAf est entrée en vigueur le 30 mai dernier dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements. Très attendu, cet espace constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et créera un marché de 3 000 milliards de dollars, sans aucun droit de douane ni restriction à la

frontière, selon les données fournies pas ses concepteurs. Le commerce intra-africain représente actuellement environ 16% du commerce total du continent, soit 2% du commerce mondial, alors que les flux commerciaux intra-européens sont à hauteur de 67%. La ZLECAf est une zone géographique continentale dans laquelle les biens et les services circulent sans restriction entre les Etats membres de l'UA. Elle vise à stimuler le commerce intra-africain en offrant un Accord commercial global et mutuellement bénéfique entre les Etats membres, couvrant le commerce des biens et des services, les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence.

Suppression progressive des droits de douane

La zone supprimera progressivement les droits de douane et

fera baisser les barrières non tarifaires. Elle aidera à améliorer les infrastructures de qualité déplorables et les postes frontaliers inefficaces. Elle facilitera aussi la circulation des marchandes, des ressources humaines ainsi que des fonds au sein de la région, et stimulera la croissance commerciale en reliant les économies fragmentées du continent dans un marché intégré de plus d'un milliard de clients potentiels. La ZLECAf est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années. La décision d'établir la ZLECAf avait été adoptée en 2012 lors de la 18^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Les négociations autour de cet espace commercial avaient commencé en 2015 au sein de l'UA.

La ZLECAf, important potentiel pour Algérie

La ZLECAf représente pour l'Algérie, un important potentiel à l'effet de développer et intensifier son commerce avec l'Afrique, avait indiqué récemment un responsable du ministère du Commerce. Par une élimination progressive des droits de douane sur le commerce intra-africain, la zone permettra aux entreprises africaines, y compris algériennes, de négocier plus facilement sur le continent, de répondre aux demandes croissantes du marché et de profiter des avantages offerts par ce dernier. Cependant, pour tirer pleinement profit des avantages de la ZLECAf, il est impératif pour chaque Etat membre d'élaborer une stratégie nationale, avait relevé ce même responsable. Pour ce faire, l'Algérie, a mis en place, avec l'appui du Centre de commerce international de Genève et en étroite concertation

LA QUESTION DU JOUR

Un succès de la diplomatie africaine

Suite de la page une

On sait maintenant que la médiation africaine dans un conflit africain est le meilleur des garde-fous. Là où elle-même ne réussit pas, nul autre ne le peut. Il n'y aurait en particulier rien à reprocher à la mission de médiation onusienne conduite par Ghassan Salamé, qui fait son possible en Libye, rien sinon qu'elle n'est pas africaine. Dans ce cas précis, l'UA était du reste en train de réussir en 2011 quand l'agression franco-britannique s'est produite. Pour autrui, est-ce une révolution qui vient de s'affirmer dans l'accord survenu le 5 juillet à Khartoum, grâce notamment à la médiation africaine ? A l'évidence non, puisqu'il n'est pas question que le Conseil militaire cède le pouvoir aux civils regroupés dans l'ALC. Ce que les deux parties ont convenu, c'est de présider à tour de rôle l'instance jouissant de la souveraineté au cours des trois prochaines années. Dans un premier temps d'ailleurs par les militaires, à ce qu'il semble tout au moins, car bien des questions restent en suspens, et dans un deuxième par les civils de l'ALC. La révolution dans ce cas aurait voulu au contraire que tout le pouvoir passe à l'ALC. Cela ne s'est pas produit, et selon toute vraisemblance ne se produira pas. En fait, tout s'est passé comme si l'ALC a obtenu le partage du pouvoir qu'elle visait, un pouvoir dont ne jouirait pas le gouvernement de compétences qu'il est également convenu de mettre en place. Cet accord ne concède en revanche rien à la rue, sans le soulèvement de laquelle en décembre de l'année dernière, à la suite du triplement du prix du pain, Omar el-Béchir serait encore au pouvoir. Sa révolte a permis deux choses : l'accession au pouvoir du Conseil militaire actuel puis ensuite celle de ses opposants civils, qui ont pris le contrôle de la rue. M. H.

avec les associations des opérateurs économiques, une stratégie nationale quinquennale d'exportation pour la période 2019-2023. Pour contribuer au manque d'infrastructures dans les pays africains entravant l'investissement, la production et la concurrence, l'Algérie s'était engagée dans la réalisation de projets régionaux structurants et indispensables pour la facilitation des échanges, notamment entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Il s'agit notamment de la route transsaharienne Alger-Lagos, le gazoduc reliant la Nigeria à l'Algérie, l'autoroute Est-Ouest s'étendant de la frontière tunisienne à la frontière marocaine et l'interconnexion du réseau électrique algérien avec ceux du Maroc et de la Tunisie. K. L.

Bouira et Khenchela Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'une opération menée vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, à Bouira et Khenchela, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi une grande quantité de kif traité, estimée à 856 kilogrammes, 3 véhicules tout-terrain et arrêté 3 narcotrafiquants à Ghardaïa», relève le communiqué. De même, des détachements de l'ANP ont arrêté, dans des opérations distinctes menées à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezam et El-Oued, «8 orpailleurs de différentes nationalités et saisi 3 marteaux piqueurs, un groupe électrogène, 2 détecteur de métaux, 760 grammes de TNT, 21 mèches, 3 détonateurs, 3 véhicules tout-terrain et 1 000 litres de carburant».

Y. H.

Béjaïa 41 cas de rage enregistrés depuis le début de l'année

QUARANTE et un cas de rage ont été recensés par l'inspection vétérinaire de la wilaya de Béjaïa depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris. Ces cas de rage, pathologie mortelle touchant les animaux et qui peut être transmise dangereusement à l'homme par morsure, ont été enregistrés à travers plusieurs communes de la wilaya. Une enquête est diligentée sur le cas d'une personne décédée à Ouzellaguene, après avoir été mordu par un chien de chasse. Ceci, et à la lumière de ce cas de rage, la campagne d'abattage des animaux errants lancée s'est soldée par la mise à mort de 326 animaux errants, notamment des chiens. Comme pour toute maladie infectieuse et dangereuse, la prévention reste le meilleur moyen de lutte contre la maladie, selon l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa.

H. C.

Crise politique

Le RCD préconise une période de transition préalable à l'élection présidentielle

■ Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a réaffirmé, hier à Alger, sa position pour une période de transition «préalable à l'élection présidentielle» devant permettre une sortie de la crise politique que traverse le pays depuis le 22 février dernier.



Par Halim Y.

Mettant en avant la démarche de transition qu'il a initiée, le président du RCD, Mohcen Belabes, a réfuté l'option qui consiste à réduire la crise à de nouvelles élections présidentielles, plaidant à l'ou-

verture des travaux du Conseil national de son parti pour un regroupement «plus large» autour de la nécessité d'une transition avec des «mécanismes et un timing». Il a expliqué, à ce propos, que l'objectif de cette démarche est de «jeter les bases de la construction d'un Etat de droit démocratique», pré-

cisant que «les mécanismes et leurs articulations doivent être discutés pour arriver au consensus nécessaire».

Le président du RCD a estimé, d'autre part, que le «soulèvement» populaire du 22 février 2019 «n'est pas une simple révolte contre l'injustice et les précaires (...), mais une réappropriation

des libertés et du destin du pays». Il a considéré également que les mots d'ordre qui structurent les marches demeurent «l'unique moyen d'installer durablement un rapport de force en faveur de l'alternance démocratique et de progrès».

RND : report de la session extraordinaire du Conseil national

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé le report, à une date ultérieure, de la session extraordinaire de son conseil national, prévue hier, a indiqué le RND dans un communiqué publié sur sa page Facebook. «Après concertation avec la majorité des membres du Conseil national du RND, les membres du Bureau national se sont réunis vendredi, au siège central du parti, où il a été convenu du report, à une date ultérieure, de la session extraordinaire du Conseil national prévue samedi (hier)», a indiqué la même source.

Pour rappel, il était prévu qu'un nouveau secrétaire général soit élu lors de cette session extraordinaire en remplacement de Ahmed Ouyahia, actuellement en détention provisoire dans le cadre d'une enquête sur des affaires de corruption.

H. Y./APS

Patrons incarcérés

L'Etat n'«abandonnera» pas les entreprises en difficulté

L'Etat n'«abandonnera» pas les entreprises se trouvant en difficulté suite à l'incarcération de leurs propriétaires, notamment pour des affaires de corruption, a indiqué hier un haut responsable du ministère de l'Industrie des Mines. «L'Etat a mis en place un dispositif de sauvegarde de l'outil de production nationale avec un Comité ad hoc, présidé par le ministre des Finances. A travers ce dispositif, l'ensemble de ces situations seront prises en charge», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS. «L'Etat

n'abandonnera aucune entreprise et c'est l'objectif du dispositif mis en place», a-t-il soutenu. Le gouvernement, a-t-il poursuivi, «est en train de tout faire pour qu'il n'y ait aucun impact sur l'approvisionnement du marché, la réalisation des projets et la fourniture des prestations éventuellement concernées par ces situations». «Que ce soit pour les entreprises activant dans l'industrie automobile ou pour d'autres activités industrielles et économiques, il n'y a aucune différence», a-t-il souligné dans sa réponse à une question sur le sort des usines de montage de véhicules, dont les propriétaires

sont incarcérés suite aux enquêtes menées par la justice. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahimi, avait affirmé, lundi dernier, lors d'une journée d'étude sur la «Lutte contre la corruption et la protection de l'économie nationale», que ce combat s'appuyait sur «l'application rigoureuse de la loi et la garantie de poursuites et de jugements en se conformant aux exigences d'un procès équitable, parallèlement à l'activation de toutes les procédures et le renforcement des mécanismes compatibles avec l'application de la loi et la préservation des entreprises économiques».

M. Brahimi avait, à cette occasion, recommandé l'identification de mécanismes juridiques susceptibles de préserver le bon fonctionnement des entreprises économiques et de veiller à la sauvegarde des emplois des projets, dont les promoteurs se trouvent en détention préventive pour des affaires de corruption. Il a également appelé les participants, à cette rencontre, à l'examen «des dispositions légales et organisationnelles à même de permettre la restitution des avoirs volés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays».

Younès G.

Accidents de la circulation

22 morts et 45 blessés en 48 heures

Vingt-deux personnes ont perdu la vie et 45 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. La wilaya de Djelfa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors qu'une autre a

été blessée, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue sur la RN 40, dans la commune de M'licha. Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de deux baigneurs. La première victime est morte par noyade sur une plage interdite, dans la wilaya de

Boumerdès, alors que la deuxième s'est noyée sur une plage surveillée, dans la wilaya d'Annaba. Les unités de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenues pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Béjaïa, Bouira, Illizi et Skikda, où le sinistre a causé des décès et blessés à une personne. En outre, les éléments de la

Protection civile sont intervenus suite à une explosion de gaz de ville à l'intérieur d'une habitation dans la wilaya de Biskra, ayant causé des brûlures à une personne, ainsi que dans la wilaya de Constantine où une explosion d'une bouteille de gaz butane dans la cité Ali-Mendel a engendré des blessures à 2 personnes.

Hania Y.

Prix

Le pétrole termine en hausse à la fin d'une semaine difficile

■ Les prix du pétrole ont terminé en hausse, soutenus par un regain de tensions géopolitiques après l'arraisonnement par la Grande-Bretagne d'un pétrolier iranien et par des chiffres solides sur l'emploi américain.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'est apprécié de 93 cents pour finir à 64,23 dollars à Londres. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août a gagné 16 cents pour clôturer à 57,51 dollars. Après avoir débuté la séance européenne en baisse, les cours se sont repris au début de la séance américaine. «Nous avons un marché agité du fait du jour férié jeudi aux Etats-Unis», a commenté Phil Flynn, analyste pour Price Futures Group. Les cours continuaient toutefois à monter alors que la situation reste tendue au Moyen-Orient, selon Andy Lipow de Lipow Oil Associates. «Le fait que les Britanniques aient saisi un pétrolier iranien (jeudi) et que les Iraniens menacent à leur tour de saisir un pétrolier britannique accroît les tensions au moment où le conflit entre Téhéran et Washington est déjà vif», a-t-il souligné. Soupçonné de livrer du pétrole à la Syrie en violation des sanctions contre Damas, le navire iranien a été arraisonné jeudi au large du territoire britannique de Gibraltar. Téhéran a demandé



vendredi à la Grande-Bretagne de le relâcher «immédiatement», accusant Londres d'avoir agi sur ordre des Etats-Unis. Les cours ont aussi pu profiter selon Andy Lipow des chiffres bien meilleurs que prévu sur les créations d'emploi aux Etats-Unis, «qui pourraient se traduire par une hausse de la demande en carbu-

rant aux Etats-Unis dans les prochaines semaines». Mais malgré le rebond des prix du baril de brut en cours de séance, M. Flynn a souligné que le pétrole restait handicapé par les prévisions pessimistes sur le front de la demande au niveau mondial pour 2020. Le baril de la mer du Nord «s'apprête à clore sa pire

semaine depuis mai, alors que la décision de l'Opep+ de diminuer sa production pour neuf mois supplémentaires a été interprétée comme insuffisante pour répondre à l'affaiblissement de la demande mondiale», a remarqué Ipek Ozkardeskaya, analyste pour London Capital Group. L'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) et ses dix partenaires ont en effet décidé en début de semaine de prolonger jusqu'à mars 2020 leur accord de baisse de production, conclu fin 2016 pour soutenir les prix du brut. Le Brent a malgré tout perdu sur la semaine environ 3,4%, et le WTI 1,6%.

S. K./APS

Hydrocarbures

Le groupe italien Eni signe un accord d'exploration et de production au Kazakhstan

Le groupe italien hydrocarbures (Eni) a signé un protocole de négociations avec le ministère de l'Energie du Kazakhstan l'autorisant à l'utilisation du sous-sol d'Abay, une zone extracôtière située dans le secteur kazakh de la mer Caspienne, dans le cadre d'une opération d'exploitation et de production conjointe, a-t-il annoncé dans un communiqué publié sur son site web. «Le ministère kazakh de l'Energie, KazMunayGas (KMG) et Eni ont signé un protocole de négociations directes, à Nur-Sultan, en

vue de l'octroi d'un droit d'utilisation des sous-sols pour l'exploration et la production d'hydrocarbures dans le cadre d'opérations conjointes sur Abay, une zone extracôtière située dans le secteur kazakh de la mer Caspienne», a indiqué le communiqué. Le bloc Abay est situé dans la partie nord du secteur kazakh de la mer Caspienne, à environ 50 km de la côte, par moins de 10 mètres de profondeur, a précisé la même source, estimant que le bloc a un potentiel important de ressources en hydrocarbures. Eni et KMG

détiendront chacune 50% du bloc Abay et Eni assumera la part des coûts de KazMunayGas au cours de la période d'exploration. Le bloc sera exploité par «Isatay Operating Company», détenue à parts égales par Eni et KMG, qui exploite également le bloc Isatay, afin de maximiser les synergies et l'efficacité de l'exploitation. «Il s'agit du premier cas au Kazakhstan où une entreprise commune exploitera deux projets», a-t-on souligné. «La société tirera parti des technologies exclusives d'Eni en tant que leader mondial en matière

d'exploration et de développement du projet "time to market", avec une vaste expérience dans des domaines techniques et environnementaux difficiles, tels que le bassin de la Caspienne», lit-on sur le communiqué. Ce nouveau projet étendra encore les activités d'Eni au Kazakhstan et consolidera l'alliance stratégique avec KazMunayGas, partenaire clé d'Eni. Le groupe Eni rappelle qu'il est présent au Kazakhstan depuis le début des années 90. Il coopère avec le gisement de Karachaganak (FPSA) et est partenaire de l'ac-

cord de partage de la production de la mer Caspienne septentrionale (NCSPSA) pour le géant Kashagan Field. En collaboration avec la société nationale KazMunayGas, Eni est un utilisateur commun du sous-sol et un opérateur du bloc d'exploration offshore Isatay. Eni exécute actuellement un projet d'énergie renouvelable, Badamsha, un parc éolien de 48 MW situé au nord-ouest du Kazakhstan, rappelle la même source.

Salem K.

Argentine-FMI

Accord pour débloquer 5,4 milliards de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités argentines se sont mis d'accord pour débloquer une nouvelle tranche d'aide de 5,4 milliards de dollars en faveur du pays, a annoncé le directeur général par intérim du FMI, David Lipton. Cette nouvelle tranche, qui doit

encore recevoir l'aval du Comité de direction de l'institution, fait partie du plan d'aide de 57,1 milliards de dollars accordé l'an passé. Dans ce cadre, le FMI a déjà versé 38,9 milliards de dollars à l'Argentine. Submergée par deux crises monétaires en 2018 qui ont fait perdre 50% de

sa valeur à sa monnaie, l'Argentine avait sollicité le FMI à la rescousse, pour obtenir un prêt de plus de 57 milliards de dollars. A l'issue d'un quatrième examen de l'économie du pays, M. David Lipton qui remplace provisoirement la présidente du FMI, Christine Lagarde, estime

que les autorités argentines ont atteint «tous leurs objectifs en terme de dépenses budgétaires, monétaires et sociales dans le cadre du programme soutenu par le FMI». Selon lui, la politique économique donne des résultats. «Les marchés financiers se sont stabilisés en mai et juin.

L'inflation – même si elle reste élevée – devrait continuer à baisser au cours des prochains mois», a-t-il ainsi commenté, relevant de plus des signes d'amélioration de l'économie au deuxième trimestre. M. Lipton a en outre indiqué qu'il discuterait de cet examen lors d'une réunion du Comité de direction la semaine prochaine, le 12 juillet. Dans ses dernières prévisions de croissance mondiale publiées au printemps, le FMI avait indiqué tabler sur une contraction du PIB argentin de 1,2% cette année tout en attendant une reprise au second semestre. Pour 2020, elle prévoit ainsi une croissance de 2,2%.

Agences

Canada

Le taux de chômage est de 5,5%

Le taux de chômage au Canada s'est établi à 5,5% pour le mois de juin, en hausse de 0,1 point de pourcentage, a indiqué l'agence Statistique Canada. Cette hausse du chômage s'explique par l'augmentation du nombre de personnes en quête de travail, a pré-

cisé l'agence, ajoutant que l'économie a enregistré une perte nette de 2 200 postes au cours du dernier mois. Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a augmenté de près de 30 000 par rapport au moi de mai, alors que le nombre de chômeurs

se chiffre à plus de 1,1 million de personnes. L'agence fédérale a également souligné que l'économie canadienne a créé 248 000 nouveaux postes (presque tous à temps plein) durant les six premiers mois de l'année, soit la plus forte séquence au niveau d'un

semestre pour la création d'emplois depuis 2002. Selon Statistique Canada, l'emploi a également enregistré une hausse 2,3% par rapport à l'année précédente en réalisant une augmentation de 421 100 postes dont 314 500 sont à temps plein. R. E.

Aïn Defla

Attribution de 400 aides à l'habitat rural

■ Au total, 400 aides à l'habitat rural ont été attribuées vendredi à Aïn Defla à des citoyens de nombre de communes de la wilaya. A cette occasion, une cérémonie a été organisée dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité à la maison de la culture Emir-Abdelkader de la ville en présence des heureux bénéficiaires et des autorités locales à leur tête le wali, Azziz Benyoucef.

Par Nabila T.

Après avoir félicité les bénéficiaires de cette opération, le responsable de l'antenne locale de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Madjen Benmira, a mis l'accent sur la nécessité pour la jeunesse à s'inspirer des idéaux de ses glorieux prédécesseurs, l'exhortant à prendre part de manière «active» au combat visant l'édification du pays et son développement. Faisant remarquer que la révolution a permis aux citoyens de prendre conscience de la justesse de la cause pour laquelle se battent les moudjahidines, il a soutenu qu'en «ces temps d'incertitudes», l'unité nationale doit, incontestablement, constituer la préoccupation première de tout un chacun car constituant «un rempart inexpugnable contre toute velléité visant à nuire au pays». A cette occasion, la famille révolutionnaire locale a été honoré sous le regard admiratif des jeunes présents en grand nombre dans la

salle. Les élèves s'étant distingués lors de l'examen de fin du cycle primaire, les stagiaires du secteur de la formation professionnelle ayant obtenu de bons résultats ainsi que les athlètes qui se sont le plus illustrés de par leurs résultats lors de la saison sportive 2018-2019 ont également été honorés par la même occasion. Il est à rappeler qu'à la veille de commémoration du 57ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le wali de Aïn Defla avait lancé une opération de raccordement au réseau de gaz naturel de 778 foyers des communes de Aïn Defla et Zeddine, de même qu'il a inauguré un certain nombre de structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports. N. T.



Batna

Plus de 9 900 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Plus de 9 900 foyers ont été raccordés aux réseaux de gaz (6 600) et de d'électricité (3 300) à travers les communes de la wilaya de Batna, a indiqué le wali Farid Mehendi. Ces raccordements s'inscrivent dans le cadre de la célébration du 57ème anniversaire du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, a précisé le wali en marge de la mise en service du réseau de gaz pour 500 foyers de la localité de Heriza dans la commune d'Oued El Ma qui a nécessité un investissement public de 79,8 millions DA. La même occasion a donné lieu à la

mise en service de l'électricité rurale pour 260 foyers dans la commune de Maâfa (Tasserghit et Moulia), 216 à Menaâ et Oued El Ma. La desserte de ces localités enclavées reflète les efforts de l'Etat pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, a estimé le wali qui a indiqué que l'ensemble de ces raccordements ont mobilisé plus de 4 milliards DA du Fonds de garantie et solidarité des collectivités locales. Le même responsable a indiqué que ces efforts seront poursuivis par l'affectation de 1,5 milliards DA à l'extension du réseau de gaz et 600 millions

DA pour celui de l'électricité estimant que le taux de couverture de la wilaya atteint actuellement 96,5 %. Aussi, 196 forages agricoles ont été reliés au réseau d'électricité au profit de 200 agriculteurs permettant l'irrigation de 1 960 hectares de terres agricoles dans nombre de communes, a assuré le wali qui a entendu les préoccupations des citoyens durant sa tournée dans les daïras de Merouana et Aïn Touta et a donné des instructions pour relier aux réseaux de gaz et d'électricité 200 foyers avant le 20 août prochain Anissa H. / APS

Mascara

Plus de 116 000 personnes exercent dans le secteur de l'agriculture

Le nombre de travailleurs du secteur agricole dans la wilaya de Mascara a atteint 116 500 personnes selon le dernier recensement effectué par la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris du chef du bureau statistiques à la DSA, Benaoumer Salam. Le secteur agricole de la wilaya constitue le plus grand pourvoyeur de postes d'emploi avec 86 000 travailleurs permanents dont 5 313 femmes et 30 500 saisonniers dont 1 200 femmes, a-t-il indiqué. Il a signalé, par ailleurs, la création de 1 213 postes d'emploi dans les secteurs de l'agriculture et des

forêts dans la wilaya de Mascara durant le premier trimestre de 2019 à la faveur des programmes de développement du secteur. «Ce chiffre est appelé à doubler avant la fin de l'année en cours grâce au lancement de projets au titre des programmes de développement dans les secteurs agricole et des forêts nécessitant de la main-d'œuvre», a-t-il prévu. Le secrétaire général de la chambre agricole de la wilaya de Mascara, Boualem Della, a annoncé la signature d'une convention entre la Chambre et la Direction des services agricoles et la Direction de l'emploi

de la wilaya permettant aux agriculteurs de bénéficier de postes d'emploi au titre des programmes d'emploi financés, totalement ou partiellement, par le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale dont des enfants d'agriculteurs peuvent bénéficier dans le cadre de l'encouragement du travail familial au secteur agricole. Environ 60 % des travailleurs de la wilaya de Mascara exercent dans le secteur agricole dont des saisonniers lors de campagnes de culture et de cueillette, a indiqué Boualem Della, soulignant que le manque de main-d'œuvre spé-

cialisée dans le secteur agricole est justifié par le refus d'un grand nombre de jeunes de travailler la terre, en plus de «l'instabilité» des travailleurs qui «ne peuvent pas, dans ce cas, acquérir l'expérience». Pour remédier au manque de main-d'œuvre qualifiée, la Chambre agricole a établi un programme de formation dont ont bénéficié, à ce jour, 12 149 agriculteurs et fils de d'agriculteurs dans des spécialités techniques modernes dont 1 325 ayant suivi une formation au niveau des établissements de formation publique durant le premier trimestre de 2019. D. Y.

Mila

Qualification de plus de 13 900 artisans

Plus de 13 900 artisans dans la wilaya de Mila ont été qualifiés depuis l'année 2010 par la commission spécialisée pour leur permettre de bénéficier de la carte professionnelle, a-t-on appris auprès du directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Cherif Djaâboub. L'installation de cette commission a pour objectif d'évaluer la maîtrise des métiers exercés par ces artisans et l'obtention des attestations de qualification, a précisé à l'APS le même responsable. Depuis 2010, date de création de l'antenne

locale de la CAM, un total de 13 940 artisans ont bénéficié de cette qualification dont 3 387 spécialisés dans l'artisanat d'art, 4 452 artisans de production des matériaux tandis que 6.101 autres sont versés dans le créneau d'artisanat des services, a détaillé le même responsable. Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Mila a contribué entre les années 2010 et 2019 à la création de pas moins de 28 809 postes de travail dont la majorité concerne le secteur de l'artisanat d'art avec 10 770 emplois, suivi du domaine de l'artisa-

nat des services (10 212 postes). A rappeler que plus de 70 conventions relatives à la formation des artisans ont été signées entre la CAM et des maîtres-artisans, toutes spécialités confondues, à l'instar de la fabrication des détergents artisanaux, des fresques 3 D, la confection des gâteaux traditionnels et la réparation des équipements d'électroménagers. Plus de 1 000 personnes avaient bénéficié des avantages de ces sessions de formation, ce qui a permis de signaler des responsables de cet organisme. S. H.

Tébessa Une colonne mobile pour la lutte contre les incendies des récoltes agricoles

UNE COLONNE mobile pour la lutte contre les incendies de forêt et des récoltes agricoles a été installée dans la wilaya de Tébéssa lors d'une cérémonie tenue au niveau de l'unité principale de la Protection civile, martyr «Chehani Douh», a-t-on constaté. Cette installation s'inscrit dans le cadre de la politique de la Direction générale de la Protection civile visant la lutte contre les incendies de forêt et les récoltes agricoles, a indiqué le directeur local du secteur, le colonel Sadek Draout. Composée de 15 groupes, 45 éléments de différents rangs et 14 véhicules, dont des camions anti-incendie, des ambulances, un réservoir d'eau et tous les moyens matériels nécessaires, cette colonne assurera une intervention «rapide et efficace pour protéger le patrimoine forestier et les récoltes agricoles dans la wilaya de Tébéssa», a fait savoir le responsable. Selon les explications données sur les lieux, la direction locale de la Protection civile a recensé depuis le début de la saison de l'été, 176 incendies dans diverses récoltes agricoles, qui ont causé la destruction de plus de 93 hectares d'orge, 25 hectares de blé, 357 quintaux de récolte de blé, 263 palmiers et 1 107 arbres fruitiers. R. R.

Sahara occidental

Implication du Maroc avec des réseaux de migration clandestine vers l'Europe

■ Un groupe de chercheurs et de journalistes concernés par le dossier de la migration clandestine ont évoqué, lors d'un atelier sur les migrants et les réfugiés tenu au siège du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH) à Genève (Suisse), l'implication du Maroc dans l'augmentation du taux d'immigration clandestine en Europe ces dernières années.



Par Farid M.

Intervenant lors d'un débat organisé dans le cadre de cet atelier, le coordonnateur de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (Conasadh) en Europe, Hassan Amilid a soulevé le phénomène de l'immigration clandestine et les flux migratoires vers l'Europe, soulignant que «*le régime marocain utilise cette carte pour faire pression sur les pays européens afin d'obtenir du soutien à sa politique sournoise et couvrir ses violations flagrantes des droits de l'Homme au Maroc et dans les territoires du Sahara occidental*». Ces manœuvres permettent au Maroc également d'obtenir des voix soutenant sa présence illé-

gale sur les territoires sahraouis, de poursuivre les spoliations des ressources naturelles de ce pays et de contourner le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, a ajouté M. Amilid. Soulignant que l'occupation marocaine œuvre «*de manière systématique*» à déplacer les sahraouis vers l'Europe en leur facilitant la tâche, M. Amilid a affirmé que l'implication du Maroc dans l'immigration clandestine a entraîné la perte de plusieurs jeunes Sahraouis qui ont péri en mer, les derniers en date étant un groupe de jeunes qui ont trouvé la mort au large des Iles Canaries en tentant de rejoindre les rives espagnoles. M. Amilid a appelé les participants, et à travers eux la communauté internationale, à faire face

à «*la politique sournoise adoptée par le régime marocain (immigration clandestine, traite des êtres humains et trafic de drogue), une politique à travers laquelle le Maroc tente de réaliser des objectifs politiques et économiques en inondant l'Europe de milliers de migrants clandestins*». Pour sa part, le maire de Naples (Italie) a réitéré la solidarité du Conseil municipal avec les immigrés et les réfugiés des quatre coins du monde, dénonçant le traitement inhumain exercé contre cette catégorie au Maroc, et attestant de «*la véracité et la réalité des témoignages de certains témoins ainsi que des rapports de la presse tous unanimes quant à l'implication du régime dans les bandes de traite des êtres humains et les*

flux d'émigration de groupes d'immigrés par les ports et les aéroports marocains». Une journaliste canadienne a réalisé un documentaire intitulé «*Sans frontières*» qui revenait sur des témoignages de migrants de la région subsaharienne qui affirment être passés par les ports du Maroc à bord de navires et bateaux pour se rendre en Europe moyennant une somme allant de 2 000 à 4 000 euros par tête, versée aux réseaux spécialisés dans l'immigration illégale «*activant en collaboration avec les autorités marocaines qui leur garantissent l'accès aux ports*».

Jeunes Sahraouis entre décès et disparition

F. M./APS

Fuyant leur vie déplorable et misérable, les enfants du peuple sahraoui où qu'ils soient (territoires occupés ou Maroc) recourent à l'immigration clandestine en mettant leur vie en péril, certains périssent en cours de route et d'autres disparaissent. Parmi les images de cette tragédie figure la mort par noyade dans les eaux territoriales sahraouies du jeune Said Mohcine Lili, inhumé par une foule de Sahraouis la semaine passée à El Ayoun. C'est là un jeune parmi tant d'autres Sahraouis disparus dans des conditions obscures, le 20 juin passé, lorsqu'ils tentaient de quitter leur pays en prenant la mer à destination des Iles Canaries. Les familles des jeunes Sahraouis ont tenu les autorités marocaines pour responsables des «*circonstances obscures*» dans lesquelles ont disparu leurs enfants. Les autorités de l'occupant poursuivent, toutefois, la dissimulation de ces crimes, ce qui a suscité des interrogations, notamment à la lumière de l'existence de plusieurs centres fixes de l'armée de l'occupant marocain tout au long des eaux territoriales sahraouies, selon des sources sahraouies. Les Sahraouis affirment que l'immigration clandestine des jeunes Sahraouis vers l'Europe met à nu «*les allégations marocaines et démontre les mauvaises conditions socio-économiques des Sahraouis en dépit des ressources que recèlent les territoires sahraouis occupés*».

Libye

L'action militaire «ne pourra guère aboutir à la résolution de la crise»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué à Niamey que l'action militaire «*ne pourra guère aboutir à la résolution de la crise en Libye*», soulignant que «*seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays*». «*Il est clair que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de la crise. En effet, seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes, est à même de rétablir la paix et de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye*», a-t-il indiqué dans son intervention lors de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA). La réunion du CPS s'est tenue en marge de la 35^e session du Conseil exécutif de l'UA. M. Boukadoum conduit la délégation algérienne aux travaux de ce Conseil exécutif, préparatoire à la tenue du 12^e sommet extraordinaire de l'UA prévu aujourd'hui. Il a ajouté qu'il

appartenait «*dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'UA et de l'ONU*». M. Boukadoum a soutenu que la tenue de ces élections, dont «*les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays*». Il a rappelé que l'Algérie qui a «*toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux supérieurs*». Il a également rappelé que l'Algérie avait

condamné avec «*la plus grande force*» l'attaque ayant ciblé un centre d'hébergement de migrants et a appelé à «*situer les responsabilités et à identifier les auteurs de ce crime abject*». Il a relevé que la situation des migrants africains en Libye est «*intrinsèquement liée à la crise majeure que connaît ce pays frère depuis 2011 et souligne la nécessité d'un retour sans délai au processus de dialogue inclusif entre l'ensemble des parties libyennes afin de parvenir à une solution consensuelle de ce conflit qui n'a que trop duré*». M. Boukadoum a observé que la situation sécuritaire en Libye «*ne cesse de se dégrader*», ajoutant que «*l'absence de contrôle des autorités sur tout le territoire et, plus particulièrement dans les zones frontières du pays, a été mis à profit par les groupes terroristes, notamment, Daech, pour s'implanter et se développer dans un environnement marqué par le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains*». Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué

que le règlement de cette «*crise qui affecte le Continent africain nous interpelle*», ajoutant que «*le conflit libyen reste avant tout un conflit africain, et le rôle de l'UA doit être, à notre sens, plus visible en tant que partenaire privilégié de l'ONU dans le règlement des crises en Afrique, et ce, dans le cadre d'une approche de subsidiarité et de complémentarité*». Il revient, a-t-il dit, par conséquent, «*à l'UA et à l'ONU de travailler en étroite collaboration afin de mettre en place une feuille de route commune pour une résolution de la crise en Libye, et œuvrer à une "meilleure synergie" entre les efforts et initiatives déployées par les deux Organisations afin de converger vers le seul objectif que nous devons nous assigner, celui de réunir tous les frères et sœurs libyens dans le cadre d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale franc et responsable*».

Amel O./R. M.



Venezuela

Guaido exhorte ses partisans à «ne pas se rendre»

■ Une exhortation à «la rue» pour l'un, un appel à l'armée pour l'autre: la Fête nationale vénézuélienne a été pour Juan Guaido l'occasion de tenter de re-galvaniser ses sympathisants et pour Nicolas Maduro une tribune pour vanter son «attachement» à l'armée.

Rosa C.

«**N**e vous rendez pas! Nous allons y arriver! N'ayez aucun doute, nous allons réussir», a lancé Juan Guaido à des sympathisants venus manifester contre le président socialiste, à l'occasion de l'anniversaire de la



Déclaration d'indépendance de 1811. Mais s'ils étaient quelques milliers à manifester contre le «dictateur» Nicolas Maduro ven-

dredi, ils étaient bien plus nombreux dans les rues de la capitale en début d'année à soutenir Juan Guaido, juste après que celui-ci se soit autoproclamé président par intérim. Face à cette affluence en baisse, l'opposant de centre droit a demandé à ses partisans d'avoir «confiance» dans ses efforts pour déloger Nicolas Maduro du pouvoir. «S'il y a des doutes? Oui, il y en a. C'est naturel (...), nous écoutons et acceptons les critiques, mais je vous demande d'avoir confiance en nous», a-t-il dit, juché sur une camionnette. «Nous allons continuer à occuper la rue et à mobiliser tout le Venezuela», s'est encore exclamé le président du Parlement. Carmen Márquez de Padilla, 80 ans, a dit à l'AFP manifester contre le gou-

vernement de Nicolas Maduro composé de «délinquants et de tortionnaires», en évoquant le décès du capitaine de corvette Rafael Acosta Arevalo. Le militaire est mort en détention hier dernier «après avoir été torturé», selon Juan Guaido. Pour l'opposant de centre droit, qui bénéficie du soutien d'une cinquantaine de pays dont les États-Unis, le président chaviste est un «usurpateur» qui a obtenu un nouveau mandat grâce à la présidentielle «frauduleuse» de 2018. Juan Guaido, qui a tenté en vain de susciter un soulèvement armé le 30 avril, s'est aussi engagé sur la voie du dialogue. Deux rounds de pourparlers ont eu lieu en mai à Oslo entre les délégués de l'opposition et ceux du camp présidentiel, sans résultat tangible. Cette semaine, il a exclu un nouveau dialogue après le décès du capitaine Acosta, détenu pour avoir participé à une «tentative de coup d'État» déjouée, selon le gouvernement chaviste. Dans son discours de vendredi, Juan Guaido a précisé «ne pas avoir peur» du dialogue si ce dernier permet de concrétiser les trois objectifs qu'il lui a assignés: le départ de Nicolas Maduro, la mise en place d'un «gouvernement de transition» et l'organisation d'«élections libres». Peu de temps auparavant, à l'autre bout de Caracas, Nicolas Maduro a lui-même évoqué le dialogue et a répété son «appel» à un nouveau round, à l'issue du défilé militaire de la Fête nationale. Mais il a aussi appelé l'armée, clef de voûte du système politique vénézuélien, à se placer à «l'avant-garde morale, spirituelle, idéologique, phy-

sique et matérielle», en disant son «attachement à la famille militaire». Au plan international, le président vénézuélien est très critiqué en raison de la situation des droits de l'homme dans le pays. En présentant un rapport vendredi, la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Michelle Bachelet a dénoncé l'«érosion de l'État de droit» au Venezuela. M^{me} Bachelet a toutefois estimé qu'il fallait «donner une opportunité» au gouvernement de mener des réformes, sans fixer de «date butoir». Elle a souligné le «nouvel engagement» de Caracas suite à la libération de 62 détenus quelques jours après sa visite et a évoqué la libération de 22 autres personnes, dont le journaliste Braulio Jatar et la juge Lourdes Afuni. A Caracas, le Tribunal suprême de justice a confirmé la révision des mesures de détention contre le journaliste et la juge, mais leur libération n'est pas encore effective. Dans l'attente de sa remise en liberté, M^{me} Afuni a exprimé sur Twitter son «immense gratitude» à Michelle Bachelet. Si sa libération se concrétise, «ce serait la fin de neuf ans et sept mois de persécution et de tortures», a écrit la juge, détenue depuis 2009. De même, la sœur de Braulio Jatar a démenti que le journaliste ait déjà été libéré et a évoqué une possible remise en liberté jeudi prochain. Dans son rapport rendu public jeudi, Michelle Bachelet, qui s'est rendue à Caracas en juin, dénonce aussi un nombre «extrêmement élevé» d'exécutions extrajudiciaires présumées au Venezuela.

R. C.



Commentaire

Favoris

Par Fouzia Mahmoudi

S'il semble de plus en plus incontournable que Donald Trump soit le candidat présenté par le parti Républicain pour la prochaine élection américaine de 2020, la bataille fait rage du côté du parti Démocrate parmi les prétendants à l'investiture. Joe Biden, qui fut le vice-président de Barack Obama durant la totalité de ses deux mandats à la Maison-Blanche, est depuis l'annonce de sa candidature à la course à l'investiture le candidat favori des électeurs Démocrates, malgré la candidature de nombreuses personnalités hautes en couleurs. L'une d'entre elle, la sénatrice Kamala Harris, longtemps poussée par les médias libéraux américains comme une possible gagnante à la présidentielle de 2020, semble décidée à faire tomber Biden de sa première place dans les sondages. Et lors du débat qui a opposé plusieurs candidats à l'investiture la semaine dernière, Harris n'a pas hésité à attaquer frontalement Biden jusqu'à le faire vaciller. Ce dernier c'est d'ailleurs dit surpris vendredi par les critiques de sa rivale, notamment sur ses positions passées sur la ségrégation raciale, lors du premier débat Démocrate qui a marqué sa chute dans les sondages. «Je m'attendais à ce qu'ils m'attaquent, mais je ne m'attendais pas à ce que cette personne m'attaque comme elle l'a fait», a déclaré l'ancien vice-président, qui reste toutefois en tête des sondages pour l'investiture Démocrate. Vétéran de la politique, il a affirmé que ses positions de jeune sénateur, dans les années 1970, avaient «été prises complètement hors de contexte» par sa rivale, la sénatrice noire Kamala Harris. Lors du débat, le 27 juin, Joe Biden n'a pas su lui répondre de façon convaincante lorsqu'elle l'a accusé de l'avoir blessée avec de récents propos controversés sur des élus ségréguistes. Puis elle lui a reproché son opposition, dans les années 1970, à la politique gouvernementale qui obligeait les villes à transporter en bus les enfants des quartiers noirs et pauvres jusque dans des écoles à majorité blanche. Depuis ce débat, Biden a vu son avance grandement entamée dans les sondages. Il est désormais talonné par Kamala Harris, qui a grimpé jusqu'à la deuxième place. Fille d'immigrés, née d'une mère indienne et d'un père jamaïcain, la sénatrice californienne était jusqu'au débat en quatrième position. Joe Biden a souligné avoir reçu le soutien officiel de grandes personnalités politiques noires, même après ce débat. Interrogé sur sa capacité, après ce patinage, à défier le Républicain Donald Trump pour la prochaine présidentielle, Joe Biden s'est montré confiant. «Je le bats juste en montrant qui je suis et qui il est, et ce que nous défendons et ce à quoi il s'oppose», a-t-il déclaré. «Ce type ne fait que diviser, ce type met en œuvre des politiques racistes». Ainsi Biden semble garder confiance en ses chances de remporter l'investiture Démocrate malgré sa forte baisse dans les sondages et surtout la volonté de beaucoup de cadres libéraux de mettre en avant des personnalités loin des stéréotypes du vieil homme blanc.

F. M.

Russie

Le pays enterre ses officiers tués dans l'incendie d'un sous-marin

Les funérailles de 14 officiers russes tués dans l'incendie d'un sous-marin nucléaire en mer de Barents dans des circonstances entourées de mystère ont débuté hier à Saint-Petersbourg au milieu d'un important dispositif de sécurité. Les sous-marins sont morts lundi dernier mais l'accident n'a été rendu public que le lendemain. Le Kremlin a ensuite averti que les détails de la catastrophe ne seraient pas révélés, au nom du «secret d'État». Moscou a confirmé vendredi qu'il s'agissait d'un appareil à propulsion nucléaire. La presse a été tenue à l'écart des funérailles qui se sont déroulées au cimetière Serafimovski de Saint-Petersbourg. La police militaire gardait les portes du cimetière. «Vous devez comprendre que l'identité de la plupart des personnes rassemblées ici est secrète et que leurs visages ne peuvent être montrés», a déclaré à l'AFP un représentant du

ministère de la Défense. Quatorze véhicules transportant des cercueils ont pénétré dans le cimetière, a constaté l'AFP. «C'est un grand chagrin», a déclaré une jeune femme vêtue de noir qui tenait une couronne portant l'inscription «de la part d'amis et de camarades de classe». Des habitants étaient venus rendre hommage aux sous-marins. «Je me sens triste pour eux, comme s'ils étaient de ma propre (famille)», a dit Natalia Stepanova, âgée de 60 ans et habitante du quartier. «Ce sont de vrais héros». L'accident rappelle la tragédie du sous-marin à propulsion nucléaire Kursk qui avait fait 118 morts en mer de Barents le 12 août 2000, au début du premier mandat de M. Poutine. Les 14 officiers doivent être enterrés près d'un monument aux victimes du Kursk dans le cimetière Serafimovski, ont indiqué les médias russes. Selon le président Vladimir Poutine, deux «héros de la

Russie» et sept capitaines de premier rang, le grade le plus élevé chez les officiers navigants de la marine russe, comptent parmi les morts. Le ministère russe de la Défense avait annoncé mardi qu'ils étaient morts après avoir inhalé des fumées toxiques lors d'un incendie finalement maîtrisé, dans les eaux territoriales russes. Les autorités ont décrit l'appareil comme un sous-marin de recherche pour étudier les environnements marins et le fond des océans. Selon les médias russes, il s'agit d'un petit sous-marin nucléaire, le AS-12 ou AS-31 selon les versions, ce qui correspond dans les deux cas au type surnommé «Locharik», un engin secret destiné à des opérations spéciales et pouvant plonger jusqu'à 6 000 mètres de profondeur. Vendredi, le ministère de la Défense a expliqué que l'incendie avait démarré dans le compartiment à batteries du sous-marin sans toucher le réacteur nucléaire.

Manifestation filmique

«Ciné-ville : cinéma sous les étoiles» à Tizirt

■ La manifestation filmique «Ciné-ville : cinéma sous les étoiles» est de retour à Tizi Ouzou et ce, du 8 au 11 juillet. Huit projections cinématographiques dont des longs et de courts métrages sont à l'affiche. Organisée par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel, cette édition est prévue au port de Tizirt.



Par Abla Selles

La deuxième édition de «Ciné-ville : cinéma sous les étoiles» s'organise du 8 au 11 juillet courant au bonheur des cinéphiles de Tizi Ouzou. C'est dans le cadre de cette manifestation filmique que des films algériens et étrangers seront projetés par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel au port de Tizirt.

La première journée de ce programme filmique sera marquée par la projection de «Je te promets» de Michael Sucsy. Il relate l'histoire de Paige et Leo, un jeune couple heureux jusqu'à l'accident. Si Leo s'en sort indemne, Paige se réveille de son coma en ayant tout oublié des cinq dernières années de sa vie. Elle n'a plus aucun souvenir de Leo ni de ce qu'ils ont vécu. Incapable d'aider sa femme à

retrouver ses souvenirs, Leo décide de recommencer à zéro et de reconquérir Paige comme s'ils venaient juste de se rencontrer.

Le deuxième film prévu pour cette première journée de projection en plein air est le long-métrage de fiction «La voie des anges» du réalisateur Kamel Laïche. Il s'agit d'un mélodrame social explorant la société algérienne à travers sa jeunesse.

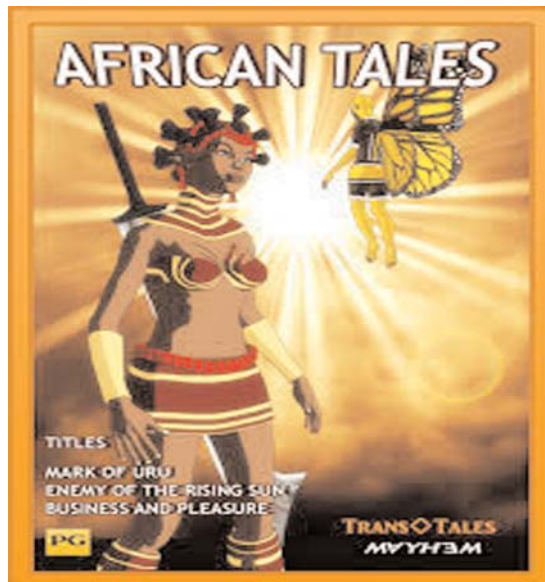
D'une durée de 96mn, «La voie des anges» relate l'histoire de Mahrez, campé par Nassim Madani, un jeune Algérois sans formation, sans occupation, ni grandes ambitions, survivant de petits larcins la journée pour se payer des psychotropes dans son quartier populaire des hauteurs de la capitale.

Le lendemain, les cinéphiles pourront assister à la projection de «Black spirit» et «Timgad». «Black Spirit» (Esprit Noir) est un

court métrage réalisé par Chakib Taleb-Bendiab. C'est l'histoire d'un archéologue français qui va en Afrique à la recherche d'un samouraï noir.

Quant à «Timgad», c'est un film réalisé par Fabrice Benchaouche avec Sid Hamed Agoumi, Mounir Margoum.

Le dix juillet, les estivants pourront assister à la projection de «El Maktoub», un film franco-italien réalisé par Abdellatif Kechiche en 2016, projeté en septembre 2017 à la Mostra de Venise avant de sortir en salles en 2018. Il s'agit du premier volet du dyptique «Mektoub is Mektoub», suivi en 2019 par la sortie de «Mektoub, my love : intermezzo», et d'une libre adaptation cinématographique du roman «La Blessure», la vraie de François Bégaudeau dont l'histoire est transposée une quinzaine d'années plus tard et dans un autre milieu social.



Cette journée sera marquée aussi par la projection du long-métrage d'animation «Tales of Africa». Il s'agit d'une synergie créative de jeunes cinéastes africains conçue et produite en Algérie. Cette mosaïque de contes, réalisée essentiellement en 2D et autres techniques cinématographiques, a été marquée par l'originalité de ses contenus et la fraîcheur de ses dessins aux couleurs vives et au graphisme naturel donnant lieu à un travail professionnel réalisé par Jérémie Nsingi, Wakili Akehane, Louiza Beskri, Nabaloum Boureima, Narcisse Youmbi, Ismael Diallo

et Abib Cissé. Le dernier jour de ce programme cinématographique sera clôturé à Tizirt par la projection de deux films dont «Le silence du sphinx» et «Les vacances de l'inspecteur Tahar».

Il est à noter que les projections en plein air attirent un public nombreux, surtout que cet événement coïncide avec la période estivale. Les projections seront en accès libre.

A. S.

Dernier film de Bensalem Bouabdallah

«Cordoue» en avant-première aujourd'hui à Oran

Le film documentaire «Cordoue», dédié à la promotion de la culture de la Paix et du Vivre-ensemble, sera projeté en avant-première, aujourd'hui à Oran, en présence du réalisateur Bensalem Bouabdallah, a-t-on appris vendredi des organisateurs.

«Ce documentaire met l'accent sur le rôle de la Mosquée de Cordoue (Espagne) en tant que symbole universel de la coexistence des différentes confessions et des relations d'entente et de paix qu'elle inspire», a précisé dans un communiqué l'association socioculturelle «Santé Sidi El-Houari» (SDH) qui

accueille la séance de projection. L'auteur examine également «l'origine d'un conflit impliquant l'église catholique quant au statut juridique de cette mosquée», a-t-on signalé, rappelant qu'en 2006 l'évêque de Cordoue a inscrit secrètement cet ancien monument au Registre de la Propriété comme bien appartenant à l'église catholique.

Révélu huit ans plus tard, cet acte d'appropriation illicite a immédiatement soulevé une polémique entre ceux qui voulaient préserver son legs islamique et l'église qui le réclamait comme propriété privée.

La Mosquée de Cordoue est le monument le plus célèbre de la cité, hérité de la civilisation arabo-musulmane en Andalousie (711 à 1492) et déclaré Patrimoine mondial de l'Unesco en 1984. Le réalisateur algérien Bensalem Bouabdallah a à son actif plusieurs documentaires explorant l'histoire, la culture et les arts de l'islam, se concentrant particulièrement sur l'Espagne musulmane.

Il est également auteur d'une trilogie explorant l'Esthétique du monde musulman, un travail qui a été soutenu par l'Unesco.

L. B.

Blida

Ouverture d'une première Maison de l'artiste

Une maison de l'artiste, première du genre à Blida, a été inaugurée vendredi au centre ville de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la 57^e fête de l'Indépendance, en présence de nombreux artistes.

Le wali de Blida, Youcef Chorfa, a supervisé la cérémonie d'inauguration de cette structure sise à Bab Zaouia, restée fermée durant trois années depuis la fin de sa réalisation, a appris l'APS auprès du bureau d'études char-

gé du suivi de la réalisation de ce projet.

Une occasion tant attendue par les artistes de la wilaya qui ont réclamé l'accélération de l'ouverture de cette structure, lors de laquelle des élèves d'écoles de musique de Blida ont interprété des mélodies du répertoire andalou.

Montée en rez-de-chaussée et deux étages et s'étendant sur une superficie de 7880 m², la Maison de l'artiste est composée

d'une galerie de beaux-arts, une salle de spectacle, un ciné-club, un atelier d'arts dramatiques et chorégraphiques, un autre atelier d'arts plastiques, un studio d'enregistrement et une salle de cours de musique.

Le directeur de la Culture, Hadj Meshoub, également présent à cette cérémonie, a fait savoir que la Maison contenait aussi un atelier d'entraînement sur les différents genres de musique (chaâbi, andalou,

arabe, symphonique...), et un atelier pour la section rythmique, le solfège et les cours théoriques.

La terrasse de cette structure culturelle devra abriter des cafés culturels et des débats intellectuels animés par des hommes de la culture, à l'instar des écrivains et poètes, en vue de dynamiser le mouvement culturel dans la capitale de la Mitidja.

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Rémémorances» de l'artiste Fadila Lebjouli.

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témelyin)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «AéroBleu» de Smail Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek. Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

9 juillet à 19h30 :

L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organisent le spectacle flamenco «Derrière la vérité» avec la compagnie d'Alberto López. Le prix du ticket est de 500 DA, disponible à la salle Ibn Zeydoun depuis lundi 1^{er} juillet.

CAN-2019 de football (1/8^{es} de finale) Algérie-Guinée

Les Verts



■ La sélection nationale donnera la réplique à son homologue guinéenne, aujourd'hui au stade du 30-Juin au Caire (20h00), tout en étant déterminée à confirmer ses ambitions et arracher son billet pour les quarts de finale.



Les Verts nourrissent de grandes ambitions

Par Mahfoud M.

Après un parcours sans faute en phase de poules, alignant trois victoires en autant de matchs, les Verts seront face à un nouveau challenge, là où les choses sérieuses vont réelle-

ment commencer avec des rendez-vous à élimination directe. Grâce à un excellent état d'esprit et une solidarité irréprochable entre joueurs, les Verts ont réussi certes à imposer le respect, mais «rien n'a encore été accompli», comme l'a si bien relevé le capitaine Riyad Mahrez.

Une qualification en quarts de finale aux dépens de la Guinée ne pourrait qu'augmenter les chances de l'Algérie d'aller jusqu'au bout de la compétition, au lendemain de l'élimination du Maroc, l'un des favoris du tournoi. «Nous sommes dans un autre état d'esprit, ça va être aux couteaux, ça passe ou ça casse, il va falloir être très concentrés. Il y a eu des acquis que l'on va travailler», a indiqué le coach national Djamel Belmadi, élu meilleur entraîneur du premier tour par la CAF. Classée 71^e au dernier classement de la Fifa, la Guinée a bouclé la phase de poules avec une victoire face au Burundi 2-0, un match nul face à Madagascar 2-2, et une défaite face au Nigeria (1-0), assurant sa qualification parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes. Dirigée par l'ancien entraîneur de l'USM Alger (2016-2017) le Belge Paul Put, le «Syl national» nourrit d'énormes espoirs pour passer l'écueil de l'absence de son joueur vedette

Naby Keita, forfait pour le reste du tournoi pour cause de blessure.

Réalisme en attaque et solidité défensive : clés du match

Meilleure attaque au terme des matchs de la phase de poules avec 6 buts, en compagnie du Mali, l'Algérie est appelée à faire preuve de réalisme sur le plan offensif, et surtout confirmer sa solidité défensive (aucun but encaissé, ndlr), pour espérer passer le cap des 1/8^{es} de finale et éviter une élimination qui serait une grande désillusion. Face à une équipe guinéenne, capable du meilleur comme du pire, les coéquipiers de Youcef Atal devront entamer la rencontre sur de bonnes bases, une manière d'impressionner les Guinéens en quête d'exploit. Côté effectif, Djamel Belmadi devra reconduire son équipe type, alignée lors des deux premières rencontres face au Kenya (2-0) et au Sénégal (1-0), même

si un changement n'est pas à écarter. En effet, le match plein réalisé par la pépite Adam Ounas, auteur d'un doublé et une passe décisive face à la Tanzanie (3-0), pourrait pousser Belmadi à aligner d'entrée le joueur de Naples (Italie) et modifier son dispositif tactique. La participation du milieu offensif Yacine Brahimi, remis d'une entorse à la cheville, est compromise. La dernière confrontation entre l'Algérie et la Guinée en phase finale de la CAN, remonte à l'édition 1998 au Burkina Faso. Les Verts se sont inclinés (1-0) en phase de poules. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre seychellois Bernard Camille, assisté du Camerounais Evarist Menkouande et du Soudanais Mohammed Ibrahim. Le quatrième arbitre est le Rwandais Louis Zimana. En cas de qualification, l'Algérie sera opposée en quarts de finale au vainqueur de l'autre 1/8^{es} de finale entre le Mali et la Côte d'Ivoire, jeudi prochain au stade de Suez (17h00 algériennes). M. M.

Djamel Belmadi

«On est là pour un tout autre objectif que le premier tour»

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est exprimé, ce matin, au sujet de la rencontre capitale des Verts face à la Guinée pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations en conférence de presse d'avant-match.

Le coach des Verts a débuté : «La phase de poules est finie, certes avec succès, mais maintenant on passe dans un autre système avec des petites finales. C'est comme ça que je le présente aux joueurs».

Le technicien de 43 ans a enchaîné : «Le Maroc a été plus que bousculé puisqu'ils étaient sortis. C'est assez violent après un parcours sans faute, là ils font

leurs bagages... S'il fallait qu'on soit encore plus avertis... mais on n'en a pas besoin».

L'ancien coach de la sélection du Qatar a poursuivi : «Beaucoup d'éloges sur notre parcours, c'est mérité mais ce qu'on s'est dit c'est que trop d'éloges rendent faible... Ça flatte le ego deux secondes d'être désigné meilleur coach mais ce n'est pas ce qui me fait vivre», avant d'ajouter : «Nous ne sommes pas venus pour passer le premier tour ou atteindre les 1/8es, on est là pour un tout autre objectif, on en a suffisamment parlé».

Le sélectionneur algérien a expliqué : «On ne parle que de la

Guinée. La Guinée a de meilleurs stats que nous. Donc encore une fois c'est une nouvelle mise en garde».

Djamel Belmadi a enchaîné : «Mon père est en soi un exemple dans ma carrière, mais un exemple de manière générale. Chaque enfant à ses parents comme modèle. Il est important pour les valeurs qu'il me transmet».

«Brahimi et Oukidja vont mieux»

L'ancien attaquant de Manchester City a comparé : «Le tournoi majeur que j'ai pu gagner avec le Qatar ressemble un peu

à ce qu'on vit ici. Le Qatar n'avait jamais gagné la Coupe du Golfe, ni hors de ses terres, ni contre l'Arabie saoudite en 30 ans. Nous les avons battus en finale et le Qatar a changé». Et d'ajouter : «Ce que l'on vit ici me rappelle ce qu'on a vécu en 2014 avec le Qatar. On arrive ici à la CAN après un parcours difficile ces dernières années».

Concernant l'élimination du Maroc, hier, en huitième de finale face au Bénin, Djamel Belmadi a expliqué : «Non, on n'a pas de

pression particulière après l'élimination du Maroc. Dès qu'on a su qu'on jouait la Guinée on s'est préparé pour. Si on se fait éliminer c'est que la Guinée aura été meilleure. Pour nous battre la Guinée devra être très forte».

Au sujet de la situation physique des deux joueurs de la sélection, Yacine Brahimi et Alexandre Oukidja, le coach national a déclaré : «Brahimi et Oukidja vont mieux».

Ouganda - Sénégal (0-1)

Les Lions de la Térangua qualifiés en quarts de finale

Sadio Mané crève l'écran, ce n'est pas une surprise. Mais la star du Sénégal ne s'attendait certainement pas à prendre cette fâcheuse habitude de manquer des pénalités. C'est ce qu'il lui était arrivé lors du dernier match de la phase de poules contre le Kenya (3-0), avant qu'il n'en marque un en seconde période, et le cas s'est encore produit ce vendredi en huitième, contre une équipe d'Ouganda décomplexée. Il faudrait quand même pas que ça dure – surtout dans cette phase à élimination directe où une séance de tirs aux buts est possible... Cela ressemblerait à un caillou dans sa chaussure.

Pour le reste, l'attaquant de Liverpool a fait le métier, puisque c'est lui qui a inscrit l'unique but de ce huitième de finale âpre et indécis. Il n'a pas fallu attendre

bien longtemps pour voir les Lions de la Térangua passer devant. Sur une perte de balle au milieu, les hommes d'Aliou Cissé ont enclenché un contre parfait que leur leader offensif a conclu d'une frappe croisée (0-1, 15').

Le Sénégal a plutôt bien géré son affaire par la suite, même s'il aurait pu faire le break par le même Mané. Les Lions ont tenu le ballon dans des proportions notables, mais l'Ouganda n'a pas à rougir de cette défaite pour autant puisque cette bien la sélection lusophone qui a le plus frappé au but (7 tirs dont 3 cadrés, contre 5 frappes et 2 cadrés pour le Sénégal).

Malgré ses bonnes intentions, l'Ouganda n'a pas pu refaire surface et le Sénégal est parvenu à gérer ce court mais précieux avantage jusqu'au bout.

Maroc

Renard : «C'est moi qui dois assumer»

Fort d'une Coupe du Monde en Russie encourageante, le Maroc d'Hervé Renard était une sélection qui nourrissait de très grandes ambitions, lors de cette Coupe d'Afrique des Nations 2019 se déroulant en Egypte. Qualifiés pour les huitièmes de finale de la compétition, les Lions de l'Atlas avaient une occasion rêvée d'accéder aux quarts de finale, eux qui affrontaient une équipe du Bénin sur le papier largement à leur portée.

Mais vendredi soir, au terme d'une rencontre marquée par de nombreux faits de jeu, ce sont bien les Bénéinois qui sont ressortis vainqueurs de cet affrontement, tandis que le Maroc a quitté la compétition par la petite porte, battu lors de la séance de

tirs aux buts. Une élimination qui devrait laisser des traces, d'autant plus que cette Coupe d'Afrique des Nations étaient la dernière pour certains cadres de l'équipe.

«Éliminés en huitièmes de finale, pour le Maroc, c'est un échec»

Au sortir de cet échec, Hervé Renard, le sélectionneur du Maroc, avait du mal à masquer sa déception. «On n'a pas su résoudre l'équation qu'on connaissait sur un bloc très regroupé mais on est revenus. On a eu des possibilités de gagner avant la fin de ce match puis on se retrouve à dix contre 11 dans la prolongation : que

voulez-vous de plus pour gagner un match ? Pas grand-chose... On avait tout ce qu'il fallait dans nos pieds pour faire la différence, mais les signes étaient mauvais. On est venus avec des ambitions mais il y a des jours où ça rigole moins», a d'abord confié le Français.

«Ce groupe a été formidable, mais quand on est éliminés en huitièmes de finale, pour le Maroc, c'est un échec. Et c'est moi qui dois assumer. Vous pouvez me tirer dessus, c'est comme ça. Ces joueurs m'ont beaucoup donné. On va rentrer à l'hôtel, faire nos valises malheureusement...», a ajouté l'ancien entraîneur du LOSC et du FC Sochaux, qui devrait quitter son poste sur une désillusion.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Drame de la route à Fornaka (Mostaganem)

Un mort et 9 blessés

UNE PERSONNE a trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans un accident de la route survenu à Fornaka, à l'ouest de Mostaganem, a-t-on appris samedi de source médicale. Le drame s'est produit vendredi lorsqu'un véhicule utilitaire transportant les victimes, toutes originaires de la wilaya de Mascara, a dérapé avant d'effectuer plusieurs tonneaux. L'accident a eu lieu près de village Kedadra, sur la RN 17 A, dans la commune de Fornaka. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital Che Guevara du chef-lieu de wilaya. Un blessé a rendu l'âme à son admission au service des UMC du même hôpital alors qu'un autre a été transféré à l'EHU d'Oran en raison de la gravité de ses blessures, selon la source. Les victimes revenaient d'une sortie à la plage de Sidi Mansour. Le voyage du retour s'est transformé en drame, a-t-on indiqué.

Une femme mortellement électrocutée à Hassi Mameche

Une femme, âgée d'une cinquantaine d'années, est décédée vendredi suite à un contact avec une charge électrique à Hassi Mameche (ouest de Mostaganem), a-t-on appris samedi de la direction de wilaya de la Protection civile. Les unités de la Protection civile sont intervenues vendredi pour évacuer une femme (55 ans), victime d'une électrocution, au douar Bourahla, relevant de la commune de Hassi Mameche (10 km à l'ouest de Mostaganem). La victime a reçu une charge électrique de 3 000 volts. Sa dépouille, entièrement calcinée, a été déposée à la morgue à l'établissement hospitalier «Ernesto Che Guevara» du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté de même source.

Trois morts et deux blessés dans un accident de la circulation à Djelfa

Trois personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu au nord de la wilaya, lorsqu'un camion remorque immatriculé à M'sila est entré en collision avec un véhicule touristique immatriculé à Sétif, sur l'axe de la RN1 reliant le chef-lieu de wilaya à Hassi Bahbah, a-t-on indiqué. Deux femmes, âgées de 29 et 31 ans, sont mortes sur place, tandis qu'une troisième victime (non encore identifiée) a rendu l'âme à l'hôpital 'Colonel Ahmed Bouguera' de Hassi Bahbah, a-t-on précisé à la protection civile, relevant que deux autres personnes, âgées de 29 et 36 ans, sont atteintes de blessures plus ou moins graves. Toujours selon les services de la protection civile de Djelfa, la wilaya a enregistré la mort d'une dizaine de personnes, suite à des accidents survenus, ces 72 dernières heures, dans la région. L'accident le plus meurtrier a été signalé, jeudi dernier, sur l'axe de la RN49 reliant Djelfa à Boussâada, où une collision entre un camion et un véhicule léger a causé la mort de quatre membres d'une même famille. La protection civile de la wilaya a réitéré, à l'occasion, son appel à la vigilance, à la prudence et au respect du code de la route. Les services de la gendarmerie nationale ont, pour leur part, ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame routier.

Safy T./APS

Khenchela

Repêchage d'un corps sans vie dans les cascades d'Igli

LE CORPS d'une personne âgée de 18 ans, morte par noyade dans les cascades d'Igli, dans le village de Chebla relevant de la commune de Khirane (sud de Khenchela), a été repêché vendredi soir par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de Chechar, a-t-on indiqué samedi à la Direction de ce corps constitué. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Chechar sont intervenus dès l'alerte donnée dans l'espoir de sauver la victime retrouvée morte par des citoyens, a précisé à l'APS le lieutenant Adel Mesaâdia. La dépouille a été évacuée par les sapeurs-pompiers à la morgue de l'établisse-

ment public hospitalier (EPH) Saâdi Maâmar de la commune de Chechar, a-t-on ajouté, soulignant que la victime était originaire de la localité de Zeribet El Oued, dans la wilaya de Biskra. Une enquête a été ouverte par les services de la police afin de déterminer les circonstances exactes de cet incident, a ajouté la même source. A rappeler que les cascades d'Igli, dans le village de Chebla, sont devenues récemment une destination touristique pour des centaines de jeunes et de touristes de différentes communes aussi bien de la wilaya de Khenchela que celles des régions de Batna, de Biskra et d'El Oued.

Slim O.

57^e anniversaire de l'indépendance



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Aokas/ Béjaïa

La police libère une fille kidnappée et prise en otage

■ La jeune fille a été kidnappée avant de l'acheminer à Aokas dans la wilaya de Béjaïa où elle a subi des violences physiques et tentative de viol pendant cinq jours dans la forêt.

Par Hocine C.

«Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aokas ont arrêté les auteurs du kidnapping d'une jeune fille (mineure) issue d'une wilaya de l'intérieur du pays», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La jeune fille a été kidnappée avant de l'acheminer à

Aokas dans la wilaya de Béjaïa où elle a subi des violences physiques et tentative de viol pendant cinq jours dans la forêt. «La victime a été kidnappée par quatre individus dont un malfaiteur âgé de 26 ans après menace avec arme blanche et acheminée de nuit à Aokas depuis une wilaya de l'intérieur», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'un des

auteurs du kidnapping a été arrêté et les trois autres sont toujours en fuite. L'individu a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour plusieurs chefs d'inculpation dont «kidnapping, prise d'otage d'une mineure, violence physique et tentative de viol».

H. C.

Universiades 2019 / Judo

Elimination au premier tour des deux derniers Algériens encore en lice

LES JUDOKAS algériens Salim Rebahi (-66 kg) et Yahia-Messaoud Yasmine (-52 kg) ont été éliminés samedi de la 30^e édition des Jeux mondiaux universitaires qui se déroulent du 3 au 14 juillet 2019 à Naples (Italie), après leurs défaites au premier tour, respectivement contre l'Uzbek Sardon Nurillaev et l'Hongroise Emoké Knetig. Yahia-Messaoud n'a tenu qu'une minute face à l'Hongroise, avant de s'incliner par Ippon, alors que Rebahi n'a vendu que chèrement sa peau face au jeune Uzbek, auquel il a résisté pendant près de quatre minutes avant de se faire surprendre, également par Ippon. Une copie conforme de ce qui s'était passé la veille avec les sept autres judokas algériens engagés dans cette compétition, qui avaient presque tous été éliminés au premier tour. En effet, l'Algérie a engagé un total de neuf judokas dans cette compétition, mais seul Abderrahmane Laouar, qui

avait concouru dans la catégorie des moins de 90 kg avait réussi à franchir le premier tour. Il avait dominé le Kazakh Aidarbek Toktarbek, avant d'essayer deux défaites consécutives, respectivement en 16^es de finale contre le Turc Sismanlar Mert (le futur médaillé de bronze, ndr) et le Slovène Lackovic Narsej, au premier combat des repêchages. Ses compatriotes Sofiane Bennaceur (+90 kg), Lotfi Merouane Hadjimi (-81 kg) et Mohamed Hadjoud (-73 kg) ont tous été éliminés au premier tour, tout comme chez les dames, où Melissa Benlahouaoui (-63 kg), Lisa Iskounen (-70 kg) et Mimouna Miloua (-57 kg) avaient toutes perdu dès leur premier combat. Outre les neuf judokas suscités, l'Algérie a engagé 27 autres athlètes dans cette 30^e édition des Jeux mondiaux universitaires, en athlétisme et en taekwondo.

Racim S.

Tennis/Wimbledon juniors L'Algérien Rihane éliminé au 1^{er} tour

LE TENNISMAN algérien Youcef Rihane a été éliminé samedi du tournoi de Wimbledon juniors qui se déroule actuellement à Londres (Angleterre), après sa défaite en deux sets (2-0), face au Canadien Taha Baadi. La tâche de l'Algérien, classé 58^e mondial, semblait compliquée dès le départ, car appelé à défier le 32^e joueur mondial chez les juniors, et la hiérarchie a été finalement respectée avec la victoire de Baadi 6-2, 6-2. De Grade A, le tournoi de Wimbledon se déroule du 6 au 14 juillet sur les courts gazonnés. Il a drainé la participation des actuels meilleurs joueurs au monde, dont la plupart figurent dans le Top 50 de la Fédération internationale de la discipline (ITF). Habitué à la terre battue, Rihane s'est entraîné au Tennis Club Lagardère (Paris) pour se familiariser avec le gazon naturel.